**Compte rendu du séminaire « Eco-systèmes productifs »**

**Date** : mardi 19 avril 2022 de 15h00 à 17h55

L’ADEC présente le cadre de révision du SRDE2I, notamment le cadre légal imposé par la loi NOTRe et le rapport de l’Assemblée de Corse qui précise les modalités de révision datant des 27 et 28 janvier 2022. On terminera cette phase introductive par un rappel sur le contenu de l’ancien SRDE2I.

Avant l’ouverture des échanges et de la réflexion autour des pistes d’action qui pourraient être inscrites dans le cadre du futur SRDE2I, une présentation succincte des réalisations et des enseignements issus de l’analyse du bilan du SRDE2I est proposée pour ce thème.

Les points ci-dessous se proposent de retranscrire les principaux enseignements et pistes d’action en matière de révision du SRDE2I, ayant émergé du séminaire dédié aux éco-systèmes productifs, autour des différents enjeux.

1. **Les enjeux spécifiques**

*Enjeu 1. Accompagnement pour la modernisation du tourisme en Corse*

* Vers le développement d’une offre et d’une demande moins saisonnières

Les participants ont mis en lumière **des vecteurs de dessaisonalisation du côté de l’offre à encourager et/ou à soutenir** tels que :

* **L’offre d’activités de pleine nature ou sportive**, et ce alors même que l’ATC est d’ores et déjà engagé sur des actions et des projets dans ce sens, tels qu’un parcours d’itinérance de 640 km qui permet la grande traversée de la Corse, en passant par l’intérieur. En pratique, **des accords pourraient être signés avec des fédérations sportives afin d’élargir l’offre hors saison** ;
* L’offre autour du tourisme d’affaires, vecteur reconnu de désaisonnalisation, avec 6-7 opérateurs en Corse spécialisés dans le domaine ;
* L’offre autour de l’agro-tourisme et plus globalement d’un tourisme expérientiel : de ce point de vue, d’autres démarches pourraient être soutenues telles que celles autour d’un tourisme de savoir-faire (auquel pourrait contribuer l’Université de Corse) ;
* L’offre d’évènementiels sportifs ou autres ;
* Les activités culturelles…

Dans le prolongement de ces premières idées, il est rappelé l’enjeu autour de l’acceptabilité sociale du tourisme en Corse, dont une première réponse pourrait être apportée en démultipliant les effets du tourisme aux autres secteurs d’activité en Corse.

* La montée en gamme du tourisme en Corse

Cette réflexion a été abordée sous différents angles :

* De prime abord, par le biais des **financements accessibles** pour accompagner la montée en gamme de l’offre d’hébergement mais également des prestataires de services ;
* **Dans le cadre d’un tourisme durable,** avec tout l’enjeu autour des divers équilibres à préserver, de la nécessité de concilier développement et environnement : la démarche d’ « **Opération Grand Site** » est soulignée à titre d’exemple et déjà menée en Corse (vallée de la Restonica, le col et les aiguilles de Bavella….). D’autres initiatives/bonnes pratiques ont été saluées sur le territoire en termes de mobilité touristique et l’ensemble des outils déployés pour développer la pratique du vélo (des touristes qui pourraient avoir un pouvoir d’achat non négligeable des dires de l’ADEME). Il est précisé enfin que les touristes sont sensibles aux **éco-labels** ;
* La possibilité de se distinguer par le biais de **la marque territoriale Corsica Made**qui pourra contribuer au rayonnement de la Corse ;
* **L’obtention d’un certain nombre de labels/marques distinctifs** dont la réflexion est déjà bien engagée du côté de l’ATC, à l’instar de : Label « Tourisme et handicap », « Accueil vélo », label restaurant « Gusti di Corsica », label « Ports Propres »…

*Enjeu 2. La refonte du système de transport pour accompagner le développement économique*

La question de la refonte du système de transport a été traitée sous divers angles :

* D’abord, le système de transport devrait être pensé comme **un éco-système au profit duquel doit être valorisé et soutenu l’ensemble des métiers** afin de préserver, maitriser et renforcer l’ingénierie autour de ces différents métiers (activités de plaisance, activités portuaires, …), tout en inscrivant cette démarche dans une logique de développement durable (éco-ports…) ;
* Par ailleurs, le potentiel en matière de desserte autour du transport ferroviaire doit être encouragé (atout en matière de report modal, intermodalité, maillage de l’offre de transport en commun….) ;
* Du point de vue des destinations, de nombreux **projets sur lesquels intervient l’OTC participent au rayonnement de la Corse et à son insertion sur le marché méditerranéen voire européen** (étude d’opportunité dans la mise en place d’un pont aérien latin, participation à l’euro-région Pyrénées-Méditerranée, création de lignes aériennes avec la Toscane, et plus globalement vers les capitales européennes, ligne maritime Propriano-Porto Torres …) ;
* En matière de mobilité intérieure de l’île, des travaux de l’Université de corse ont conclu sur l’entrave que constitue la mobilité au sein de l’île, qui bloque l’accès à des marchés y compris à l’échelle locale, eu égard à des délais chronophages, et au coût généré.

*Enjeu 3. Une demande publique pour soutenir la structuration de l’offre*

Voir ci-dessous

*Enjeu 4. Accompagnement des filières stratégiques*

Il a été mis en lumière dans le cadre de l’accompagnement aux filières stratégiques, tout l’enjeu autour **de l’autonomie alimentaire**, un sujet sur lequel travaille le CESEC : l’objectif étant de tendre vers 10 à 15% d’autonomie contre 2 à 4% aujourd’hui. Les résultats de cette réflexion devraient aboutir d’ici la fin de l’année. En pratique, cela suppose donc de **soutenir l’appareil de production agricole par une aide à la structuration de micro-filières au sein de différents territoires**, ou bassins de vie ; **la commande publique pourrait venir en soutien** au développement de ces filières, dans le cadre de marché de restauration collective pour les cantines scolaires. Dans ce cadre, un appui pourrait être proposé à ces micro-filières pour élaborer leur candidature aux appels d’offres.

Pour cet interlocuteur, l’ambition de l’autonomie alimentaire va au-delà du développement des circuits courts.

*Enjeu 5. Favoriser les démarches de filière*

Dans le prolongement des débats ayant eu lieu dans le cadre de l’enjeu 2, il a mis en lumière tout l’intérêt d’une **mutualisation en matière de logistique/transport, entre professionnels, inter-filière,** pour limiter les coûts.

De même**, la thématique de la formation pourrait faire émerger des pistes d’action destinées à favoriser les démarches de filières**, mais inter-filières.

Par ailleurs en complémentarité de ce 1er enseignement, il a été souligné **le besoin d’accompagnement voire l’ingénierie dans la mise en place et l’animation de démarches collectives de filière**. Ainsi, dans le cadre d’un projet de recherche porté par l’Université de Corse, il a été diagnostiqué un besoin d’accompagnement précoce et de proximité pour les dirigeants de TPE/PME pour :

* Répondre à des appels à projet ;
* Mais aussi pour organiser, animer, participer à une démarche collective de filière, tout en soulignant **l’intérêt de ces acteurs pour les marques et les labels.**

**En outre, l’éveil/l’adhésion aux démarches collectives de filières devrait être mis en place dès les prémisses du projet de création d’entreprise, par de la mise en relation, de la formation, ou encore des rencontres entre professionnels.** Enfin, les démarches collectives peuvent également s’appréhender pour des acteurs issus de différentes filières sur des sujets communs, tels que la logistique par exemple.

1. **Les enjeux transversaux**

*Enjeu 1. De nouvelles ressources pour financer le développement économique*

*Enjeu 2.* *Soutenir l’emploi et satisfaire la demande de travail des entreprises*

Les participants ont évoqué de prime les difficultés criantes rencontrées par les socio-professionnels notamment du tourisme en matière de recrutement de main d’œuvre. Outre, la question de la qualification, il a été souligné les difficultés quantitatives face à des formations et à des métiers dévalorisés. Sur ce sujet, l’ATC s’est emparée de cette problématique dans le cadre de l’expérimentation autour de la création d’une chaine hôtelière en Corse, mais aussi et surtout dans **la mise en place de l’expérimentation autour d’un CDI « 4 saisons »**, car la saisonnalité de l’emploi reste le principal facteur bloquant.

Par ailleurs, l’ATC travaille à **la mise en place d’une formation d’excellence** à partir d’une offre de formation existante, en s’appuyant notamment sur des passerelles avec d’autres lycées spécialisés.

*Enjeu 3.* *Accompagner la transition écologique*

Dans le secteur du tourisme, outre les aides spécifiques liées aux économies d’énergie, une idée a pu être soulevée pour soutenir une forme de tourisme plus respectueuse encore de l’environnement, sous l’angle de la mobilité, avec une réflexion autour de la mise en place de **bornes de rechargement pour des vélos électriques**, **qui pourraient être installées dans des épiceries** proposant à la vente des produits locaux.

Une réflexion autour de **carburants alternatifs** a été évoquée : biocarburant, gaz, hydrogène pour le futur.

Par ailleurs, il a été rappelé quelques dispositifs proposés par l’ADEME pour accompagner la transition écologique ; tout comme il a été mis en avant la problématique de la professionnalisation des acteurs dans le cadre de la labélisation RGE, et la nécessité de l’accompagner particulièrement pour les professionnels en milieu rural.